canada vie MC | Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale

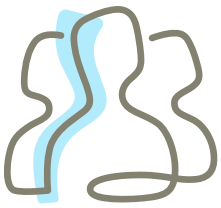
Votre rôle en matière de santé et de sécurité psychologiques

Module d'apprentissage

La santé et la sécurité psychologiques relèvent d'une responsabilité partagée. C'est comme un sport d'équipe. Pour qu'une équipe atteigne ses objectifs (par exemple : créer un environnement sain et sécuritaire), tous les membres doivent apporter leur contribution.

Les employés (les « joueurs »)

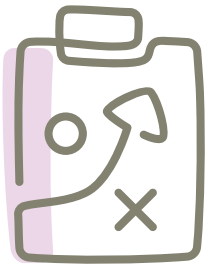
Les employés, à tous les échelons, ont un rôle à jouer au quotidien. Chaque « joueur » est responsable d'effectuer ce qui suit :



- **Gérer son propre bien-être** du mieux qu'il le peut (pour être toujours « prêt à jouer »)
- **Ne pas nuire aux autres** (ne pas commettre de « fautes » envers ses coéquipiers)
- **Faire le travail pour lequel il a été embauché** (jouer à sa position)
- **Intervenir avec respect** (agir dans l'intérêt de l'équipe) lorsqu'ils voient un comportement qui nuit à la sécurité

La direction et les gestionnaires (les « entraîneurs »)

Les gestionnaires et les superviseurs sont responsables de la stratégie et de la culture de l'équipe. Ils doivent notamment :



- **Adopter un comportement respectueux et inclusif** (prêcher par l'exemple)
- **Promouvoir la santé et la sécurité psychologiques** au sein de leur équipe (gérer la dynamique dans le « vestiaire »)
- **Clarifier les rôles et gérer la charge de travail** (créer le « livre de jeux » et éviter l'épuisement professionnel des « joueurs »)
- **Encourager les échanges constructifs et aborder les conflits de façon équitable** (accompagner malgré les désaccords)
- **Soutenir la réussite des employés**, surtout en cas de difficultés (veiller au perfectionnement des « joueurs »)
- **Gérer l'incidence des exigences de travail, de la structure et de l'environnement professionnel sur les employés;** il peut être nécessaire de défendre les intérêts de l'équipe auprès de la haute direction dans certains cas (protéger l'« alignement »)

L’organisation (les « propriétaires » et les « règles »)

L’organisation est responsable d’établir les règles et d’offrir des conditions équitables pour tous. Par exemple, elle doit :



- **Établir des politiques claires** (les « règles du jeu ») qui protègent les employés contre le harcèlement, l’intimidation et la discrimination
- **Offrir du soutien et des ressources** (les « installations d’entraînement »), comme une salle de détente ou un régime d’avantages sociaux
- **Évaluer la santé et la sécurité psychologiques** (visionnement de l’« enregistrement du match ») au moyen de la collecte de données, de la détection des risques et de sondages auprès des employés
- **Mettre en place un processus clair et sécuritaire pour signaler les préoccupations**, (agir dans l’intérêt de l’équipe) lorsqu’ils voient un comportement qui nuit à la sécurité

La santé et la sécurité psychologiques exigent un travail d’équipe. La responsabilité de l’organisation ne remplace pas celle des employés : les membres de l’équipe doivent travailler ensemble pour créer un milieu de travail sécuritaire, respectueux et productif pour tous.

Pour en savoir plus, consultez les articles suivants :

Notions fondamentales de la santé et de la sécurité psychologiques
ssmcv.com/notions-fondamentales

Rôle de l’employé en ce qui concerne la santé et la sécurité psychologiques
ssmcv.com/role-de-lemploye

Rôles et responsabilités en matière de santé et de sécurité psychologiques
ssmcv.com/roles

Toutes les ressources du site Stratégies en milieu de travail sont accessibles à tous, sans frais, gracieuseté de la Canada Vie. Pour en savoir plus, visitez le ssmcv.com.

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.